

adie



Créer, Réussir, S'épanouir

Étude d'impact 2024 de l'action de l'Adie
sur l'entrepreneuriat et l'insertion sociale

Zoom sur les Quartiers de la Politique de la Ville

Archipel&Co.

Les études de l'Adie

Créer, Réussir, S'épanouir

Étude d'impact 2024 de l'action de l'Adie
sur l'entrepreneuriat et l'insertion sociale

Sommaire

Le mot du président	3
Les chiffres clés de l'étude d'impact	4
Les créateurs et créatrices des quartiers financés par l'Adie	5
La création d'entreprise, une voie d'insertion durable dans les quartiers.....	6
• Même sans capital, il est possible de créer une entreprise	
• Des entreprises en activité dans la durée	
La création d'entreprise dans les quartiers génératrice de nombreux impacts positifs ...	8
• Une meilleure insertion socio-professionnelle	
• Une augmentation des revenus et du niveau de vie des entrepreneurs	
• Une meilleure inclusion bancaire des créateurs des quartiers	
• Des répercussions positives sur l'épanouissement et la qualité de vie	
• Des emplois favorisant le dynamisme des territoires	
• Des pratiques entrepreneuriales éco-responsables limitées	
Méthodologie et définitions	14

Avant-propos

Les "Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville" (QPV)

Ils désignent des espaces urbains défavorisés et géographiquement déterminés bénéficiant de politique de cohésion urbaine et de solidarité. Caractérisés par un écart de développement économique et social marqué avec le reste des agglomérations dans lesquelles ils sont situés, ces quartiers sont définis par le revenu médian de leurs habitants par unité de consommation, plus modeste que pour le reste des unités urbaines environnantes^[1].

Au 1^{er} janvier 2024, la France hexagonale compte 1 362 QPV. À ceux-ci s'ajoutent les 247 quartiers prioritaires d'Outre-mer, d'après le dernier zonage de janvier 2025.

Au total, les QPV concentrent 8% de la population française, soit 5,3 millions de personnes^[2]. Ces territoires témoignent d'une dynamique entrepreneuriale spécifique que l'on observe à travers les actions d'accompagnement de l'Adie. Sur dix créateurs d'entreprises accompagnés par l'Adie, deux habitent en QPV. Si on prend en considération la bande de 300 mètres^[3] autour du quartier, ce sont presque trois créateurs sur dix. En France, ce sont seulement 7% des entreprises créées qui se situent dans les quartiers. L'accompagnement de l'Adie pour la création d'entreprise et le développement à l'initiative économique est donc très significatif dans ces territoires.

[1] Portrait des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville en France métropolitaine, Insee, 2024.

[2] *ibid.*

[3] Depuis 2015, la notion de 300 m autour d'un QPV est utilisée en politique de la ville essentiellement du point de vue fiscal (taux réduit de TVA pour l'accession sociale à la propriété en QPV et 300 m autour), dans l'objectif de développer la construction de logements et la mixité sociale en QPV. Juridiquement, la notion de bande des 300 m est inscrite dans l'article 278 sexies du Code général des impôts.



Le mot du Président

C'est avec une grande fierté que nous partageons aujourd'hui l'édition spéciale de notre étude d'impact 2024, consacrée aux quartiers. Depuis toujours, l'Adie est convaincue que l'entrepreneuriat est un levier puissant d'inclusion et de développement, et notre présence de longue date dans ces territoires nous a permis d'en mesurer tout le potentiel.

Les chiffres le confirment : dans les quartiers dits « prioritaires », l'envie d'entreprendre est deux fois plus forte qu'ailleurs, et pourtant, trop souvent, les obstacles à la création d'entreprise restent nombreux. Difficultés d'accès au financement, absence de réseau, manque d'accompagnement et discriminations de toutes sortes brident encore l'initiative de milliers de créateurs. Ce fossé entre le désir d'entreprendre et la réalité entrepreneuriale n'est pas qu'une inégalité supplémentaire frappant ces territoires où se concentrent toutes les vulnérabilités : c'est aussi un immense gâchis économique.

Face à ce constat, l'Adie s'engage, avec le soutien de Bpifrance et de son programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, à financer et accompagner 15 000 créateurs et créatrices d'entreprise d'ici 2027 dans les quartiers prioritaires de France hexagonale et ultramarine.

L'entrepreneuriat dans les quartiers est une formidable opportunité pour l'emploi, la cohésion sociale, le développement économique durable et la revitalisation urbaine. Fidèle à sa mission, l'Adie entend s'y investir massivement et changer d'échelle face aux défis actuels. Elle ne réussira pas seule : puisse cette étude convaincre tous ses partenaires publics et privés, banques, mécènes, collectivités, entreprises, associations, anciens clients et créateurs, bénévoles et amis actuels ou futurs, de l'accompagner dans son ambitieux défi.

Je vous invite à découvrir cette étude. Vous y verrez l'irrésistible montée du désir et du plaisir d'entreprendre chez nos concitoyens en quartiers, la force de ce nouvel entrepreneuriat populaire et l'efficacité de l'action de notre association. Sans doute ne vous attendez vous pas à ce que vous allez y trouver, et qui risque de vous surprendre !

Frédéric Lavenir
Président de l'Adie

Les chiffres clés de l'étude d'impact

Créer son entreprise dans les quartiers, une aventure épanouissante et source d'impacts positifs

1 UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE

78%
DES ENTREPRISES CRÉÉES
SONT TOUJOURS EN ACTIVITÉ

93%
DES CLIENTS SONT INSÉRÉS
PROFESSIONNELLEMENT

62%
DE TAUX DE SORTIE
DES MINIMA SOCIAUX

 **82%** DES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ ESTIMENT QUE LEURS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SE SONT AMÉLIORÉES

2 DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DANS LES TERRITOIRES

12%
DES ENTREPRENEURS
EMBAUCHENT
DES SALARIÉS

41%
DES ENTREPRENEURS
PRIVILÉGIENT LEUR RÉGION
POUR SE DÉVELOPPER

40%
PRIVILÉGIENT
L'INTERNATIONAL
POUR SE DÉVELOPPER

3 UNE SITUATION PERSONNELLE AMÉLIORÉE

69%
DES ENTREPRENEURS
EN ACTIVITÉ
ONT LE SENTIMENT
D'AVOIR RÉUSSI

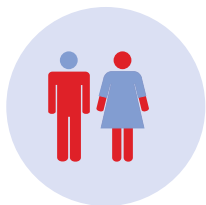
79%
ONT UNE MEILLEURE
ESTIME D'EUX-MÊMES
DEPUIS QU'ILS ONT CRÉÉ
LEUR ENTREPRISE

65%
SE SENTENT
MIEUX INTÉGRÉS
À LA SOCIÉTÉ

 **57%** DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES DÉCLARENT QUE LEUR SITUATION FINANCIÈRE S'EST AMÉLIORÉE DEPUIS L'OBTENTION DU MICROCRÉDIT

Les créateurs et créatrices financés par l'Adie dans les quartiers

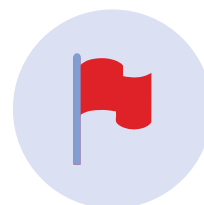
L'Adie finance et accompagne un public sous représenté dans la création d'entreprise



47 %
SONT DES FEMMES
(moyenne nationale : 41%^[1])



42 ans
D'ÂGE MOYEN
(moyenne nationale : 39 ans^[2])



Près de 4
ENTREPRENEURS SUR 10
SONT DE NATIONALITÉ
ÉTRANGÈRE



30 %
SONT SANS DIPLÔME
(moyenne nationale : 9%^[3])



35 %
SONT ALLOCATAIRES
DE MINIMA SOCIAUX
(moyenne nationale : 7%^[4])



1 entrepreneur sur 4
EXERÇAIT SON ACTIVITÉ
EN INFORMEL AVANT SA
RENCONTRE AVEC L'ADIE



[1] Insee Première n°1892, janvier 2022.

[2] ibid.

[3] Données annuelles sur les créateurs d'entreprise, enquête Sine, Insee, 2022

[4] ibid.

La création d'entreprise, une voie d'insertion durable

Même sans capital, il est possible de créer une entreprise

Sans accès au crédit bancaire, issus de situations généralement considérées comme défavorables, les porteurs de projets accompagnés par l'Adie créent tout autant des activités viables et durables.

Pour 70% des entrepreneurs, l'action de l'Adie a joué un rôle considérable dans la concrétisation de leur projet. Si l'accès au crédit leur a permis de mener à bien leur projet, l'appui des conseillers de l'association et les services de soutien proposés ont également facilité cette démarche.

Dans le cas où l'activité existait sans être formalisée, le microcrédit a permis de débloquent **les freins à l'immatriculation^[8]** : sur 10 entreprises qui n'étaient pas encore formelles avant le financement, 9 le sont deux à trois ans plus tard.

La création d'entreprise est **source de satisfaction** parce qu'elle répond à un désir de **flexibilité, d'indépendance et de choix dans l'exercice de son activité** professionnelle. A choisir entre le travail salarié ou à leur compte, 9% préfèrent le salariat.

87%

SATISFAITS D'AVOIR CRÉÉ^[9]

MOTIVATION N°1

ÊTRE **indépendant** ET GAGNER
EN **flexibilité** ET EN **liberté**

70 %

DES ENTREPRENEURS ESTIMENT
QUE LA CONTRIBUTION DE L'ADIE
À LA RÉALISATION DU PROJET A ÉTÉ
DÉTERMINANTE OU TRÈS IMPORTANTE

4 100€

DE MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL
EN MOYENNE



Nur Fatema, 32 ans

« Je n'ai rien lâché. Je suis la preuve que tout le monde peut recommencer et réussir. »

Arrivée en France en 2018 après un drame familial, Nur Fatema laisse derrière elle sa carrière d'assistante médicale au Bangladesh pour offrir un nouvel avenir à ses enfants. Mais ici, tout est à reconstruire. Elle apprend le français seule, multiplie les missions en intérim et dépose des dizaines de CV, sans jamais décrocher l'emploi stable qu'elle espère tant. Après deux ans et demi de refus, de portes qui se ferment et d'incertitudes, elle refuse de

baisser les bras. Convaincue qu'elle doit créer sa propre chance, elle décide d'ouvrir une épicerie de spécialités bangladaises à Saint-Aubin-lès-Elbeuf en Seine-Maritime. Grâce à l'Adie, qui lui accorde un prêt en seulement dix jours, son projet voit le jour en août 2024. Ce commerce devient bien plus qu'un simple magasin : c'est un espace de rencontre où elle accueille chaque jour des clients d'horizons variés. Aujourd'hui, Nur Fatema est fière de son parcours. Elle n'a jamais abandonné, et son histoire prouve qu'avec du courage et du soutien, repartir de zéro est possible.

[8] Pour davantage d'éléments sur les freins à l'immatriculation, voir l'étude Les femmes et les hommes de l'économie informelle, Adie, 2023

[9] Y compris ceux qui ont cessé leur activité.

Des entreprises en activité dans la durée

Les entrepreneurs des quartiers financés par l'Adie maintiennent leur activité dans la durée.

Au global, **78% des créateurs soutenus dans les QPV en 2021 et 2022 par l'Adie sont toujours en activité** en 2024. En moyenne, sur 2023, ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires annuel de 27 200€. **Le chiffre d'affaires est jugé satisfaisant par 73% des créateurs en activité.**

Les entreprises créées dans les quartiers s'inscrivent plus souvent dans le secteur du commerce que la moyenne des entreprises financées par l'Adie (+11 points).

Les entrepreneurs actuellement en activité étaient, au moment de l'étude, majoritairement optimistes : **les affaires se portent bien pour 76% d'entre eux**, et 84% se déclarent confiants concernant leur activité au cours des mois à venir.

Par ailleurs, 42% des entrepreneurs souhaiteraient retenter l'expérience d'une nouvelle création d'entreprise dans les deux années à venir.

TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

80 %
À 2 ANS

78 %
À 3 ANS



Aboubakri, 32 ans

« Nous sommes présents sur le plan national et international. »

Aboubakri est un entrepreneur passionné par les mots et l'écriture, auteur d'une trilogie fantastique et d'un recueil de poèmes. Originaire de Belfort, il grandit dans le quartier prioritaire de la Cité du Lion. Ce sont surtout toutes les années pendant lesquelles il travaille à la bibliothèque municipale de Belfort qui nourrissent son amour pour la littérature et le poussent à écrire. Constatant la baisse du niveau en français, il cofonde avec une amie d'enfance Cactus, une application ludique

d'apprentissage de l'orthographe. L'application propose des exercices adaptés aux passions des jeunes, comme le football et les mangas, et intègre un système de défis et d'avatars personnalisables. Lancée en mars 2023 sur iOS et Android, Cactus séduit rapidement les écoles privées, les bibliothèques, les associations et les comités d'entreprise et le soutien de l'Adie permet à Aboubakri de financer la communication de l'application. Pour la suite, Aboubakri ambitionne de faire de Cactus un leader mondial de l'apprentissage ludique de l'orthographe.

La création d'entreprise, une initiative génératrice de nombreux impacts positifs

Une situation socio-professionnelle qui s'améliore

Au-delà de la pérennité de l'activité, le devenir des créateurs et leur inclusion financière et sociale constituent les indicateurs majeurs de l'impact. Les résultats sont très positifs avec un niveau d'insertion des entrepreneurs sur le marché du travail très élevé.

On considère que les personnes insérées occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérimaire), sont à la tête de leur entreprise ou ont le statut de retraité. A contrario, les personnes non-insérées n'occupent pas d'emploi.

Dans l'ensemble, ce sont **93% des créateurs des quartiers financés par l'Adie qui déclarent être en emploi en 2024**, dont 78% à la tête de leur entreprise et 15% dans un autre emploi, majoritairement un emploi salarié.

Plus des trois quarts des entrepreneurs ayant cessé leur activité entrepreneuriale ont retrouvé un emploi. Parmi ces derniers, 33% estiment que leur expérience de création d'entreprise leur a été utile pour trouver un emploi. Et 8 entrepreneurs toujours en activité sur 10 estiment que **leurs compétences professionnelles se sont améliorées depuis la création de leur entreprise.**

93% DES CLIENTS SONT INSÉRÉS PROFESSIONNELLEMENT

78%
DES ENTREPRENEURS SONT INSÉRÉS VIA L'ENTREPRISE CRÉÉE

1/3
DE CEUX QUI ONT CESSÉ LEUR ACTIVITÉ ESTIMENT QUE **LEUR EXPÉRIENCE DE CRÉATION** LEUR A ÉTÉ UTILE POUR TROUVER UN EMPLOI

Une augmentation des revenus et du niveau de vie

Dans l'ensemble, la création d'entreprise permet d'améliorer la situation financière des clients de l'Adie et ils sont en grande majorité satisfaits de leur niveau de vie.

La quasi-totalité des entreprises actives dégagant un chiffre d'affaires permettent à leur créateur de **percevoir un revenu**. Dans 58% des cas, ces revenus permettent aux entrepreneurs d'épargner ponctuellement ou régulièrement. Les revenus mensuels « nets » issus de leur activité s'élèvent en moyenne à 1 300 € et sont fréquemment couplés à d'autres sources de revenus (prestations sociales, revenus tirés d'autres activités pour les slasheurs, ou revenus du conjoint).

Près de 7 entrepreneurs toujours en activité sur 10 se déclarent **satisfaits de leur niveau de vie.**

En outre, parmi les bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité, de l'AAH, de l'API ou de l'ASS au moment du financement, **62% ne perçoivent plus ces minima aujourd'hui.**

57 %
DES ENTREPRENEURS ESTIMENT QUE **LEUR SITUATION FINANCIÈRE** S'EST AMÉLIORÉE DEPUIS LE FINANCEMENT
34% ESTIMENT QU'ELLE N'A PAS CHANGÉ

95 %
DES ENTREPRENEURS PERÇOIVENT UN REVENU DE LEUR ENTREPRISE

7 entrepreneurs
QUI PERCEVAIENT LE RSA SUR 10 N'EN TOUCHENT PLUS AUJOURD'HUI

Une meilleure inclusion bancaire

Alors que les entrepreneurs des quartiers accompagnés par l'Adie n'avaient pas accès au crédit bancaire classique, la création d'entreprise leur permet de renouer avec les banques traditionnelles.

45% ont ouvert un compte professionnel. En outre, plus du tiers d'entre eux ont constaté une amélioration de leur relation avec leur banque depuis l'obtention du prêt de l'Adie.

Parmi les entrepreneurs toujours en activité qui ont demandé un prêt à une autre banque, 71% l'ont obtenu. Surtout, les entrepreneurs se sentent **plus à l'aise et en confiance pour oser demander un prêt à une autre banque** : la part des clients qui n'osent pas demander un prêt diminue de 9 points après avoir obtenu le microcrédit, passant de 25% à 16%.

36%

DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ESTIMENT
QUE LEURS RELATIONS AVEC LEUR BANQUE
SE SONT AMÉLIORÉES DEPUIS
LE FINANCEMENT

56%

**DES ENTREPRENEURS ONT OUVERT
UN COMPTE POUR LEUR ACTIVITÉ**



La création d'entreprise, une initiative génératrice de nombreux impacts positifs

Des répercussions positives sur l'épanouissement et la qualité de vie

Pour les entrepreneurs des quartiers, la création d'entreprise suscite un fort sentiment de réussite.

Ce sentiment est surtout lié à un plus grand épanouissement professionnel et à la satisfaction d'avoir monté une entreprise qui perdure.

D'un point de vue plus global, 72% des entrepreneurs estiment que leur **qualité de vie et leur bien-être se sont améliorés** depuis la création de leur entreprise. Ils déclarent que leur **regard sur eux-mêmes est devenu plus positif** (pour 79% d'entre eux), tout comme celui des autres (58%). De plus, les deux tiers déclarent se sentir **davantage intégrés à la société en général**.

Dans une moindre mesure, les entrepreneurs des quartiers déclarent que la création de leur activité a eu un effet particulièrement positif sur leurs **accès aux droits sociaux** : pour 42% d'entre eux, ces derniers ont été améliorés. En comparaison avec le reste des entrepreneurs, cette évolution vis-à-vis des droits sociaux est nettement plus impactante en QPV (+8 points).



Mélanie, 31 ans

65%
SE SENTENT **MIEUX**
INTÉGRÉS À LA SOCIÉTÉ
(32% PAS DE CHANGEMENT)

72%
DES ENTREPRENEURS
ESTIMENT QUE **LEUR**
BIEN-ÊTRE S'EST AMÉLIORÉ
DEPUIS LA CRÉATION
(21% PAS DE CHANGEMENT)

69%
DES ENTREPRENEURS
ONT LE SENTIMENT D'AVOIR
« RÉUSSI »

58%
ESTIMENT QUE **LE REGARD**
DES AUTRES SUR EUX
S'EST AMÉLIORÉ
(39% PAS DE CHANGEMENT)

79%
ONT UNE **PLUS GRANDE**
ESTIME D'EUX-MÊMES
(19% PAS DE CHANGEMENT)

9%
DES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE
PRÉFÉRERAIENT ÊTRE
SALARIÉS

73%
DISENT AVOIR **UNE MEILLEURE CONFIANCE**
EN L'AVENIR (22% PAS DE CHANGEMENT)

« Mon entreprise est mon pouvoir de vivre, une aide indispensable à mon bien-être et celui de mes enfants. »

Mélanie a toujours eu soif d'indépendance. Après une carrière dans la restauration, elle doit revoir ses plans lorsqu'elle devient mère, son aîné ayant des besoins spécifiques. Lorsque la pandémie frappe et que son compagnon perd son emploi, elle cherche une solution pour concilier travail et famille.

Devenir conductrice VTC lui apparaît alors comme une évidence : c'est un métier flexible qui lui permettrait d'organiser ses journées autour de ses enfants. Malgré les doutes de son entourage et un obstacle financier majeur, l'Adie lui accorde un prêt pour financer son véhicule. Aujourd'hui, Mélanie savoure cette liberté précieuse : elle choisit ses horaires, accompagne son fils à ses soins sans contrainte et profite d'un métier exigeant mais rythmé par des rencontres enrichissantes au quotidien.

Des emplois favorisant le dynamisme des territoires

Les entreprises créées grâce au soutien de l'Adie ont des impacts concrets sur leur territoire et le développement des quartiers.

Plus d'une entreprise soutenue sur 10 encore en activité **a créé des emplois salariés**. En moyenne, les entrepreneurs qui ont des salariés en ont embauché 2,2.

Interrogés sur leurs perspectives de recrutement à venir, 22% des créateurs en activité déclarent avoir l'intention d'embaucher dans les 12 prochains mois.

Ensuite, la création d'entreprise permet de **renforcer le tissu économique local**. D'une part, les entreprises qui travaillent avec des fournisseurs, partenaires ou prestataires choisissent autant de travailler avec ceux de leur région qu'avec d'autres situés à l'international. D'autre part, plus de 3 entrepreneurs sur 10 estiment que le lancement de cette activité leur a permis de rester vivre où ils le souhaitent. Autrement dit, sans leur entreprise, ils auraient dû déménager ailleurs pour trouver du travail.

12%

DES ENTREPRENEURS EMBAUCHENT DES SALARIÉS

22%

ONT L'INTENTION D'EMBAUCHER DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

EN MOYENNE, LES ENTREPRENEURS QUI ONT DES SALARIÉS EN ONT EMBAUCHÉ 2,2

34%

DES ENTREPRENEURS AURAIENT DÛ DÉMÉNAGER POUR TROUVER DU TRAVAIL S'ILS N'AVAIENT PAS EU LA POSSIBILITÉ DE CRÉER LEUR ENTREPRISE



Élodie 41 ans

« Je travaille pour moi, mais surtout pour les autres. J'ai encore plein d'idées, et je sais que je dois y arriver. J'ai envie de donner du travail aux autres. »

Restauratrice au Congo, Elodie arrive en France avec l'envie de reconstruire son avenir. Mais rien n'est simple : les normes sont différentes, les financements compliqués à obtenir. Grâce à l'Adie, elle trouve enfin un local dans le quartier de Rayssac, à Albi, et ouvre *Aux Délices d'Élodie*, une boutique où elle cuisine, coiffe et vend des produits africains. Dès le départ, elle fait face à l'hostilité de certains jeunes du quartier. Vitres cassées, menaces...

Elle aurait pu renoncer. Mais elle choisit la discussion et peu à peu, la méfiance laisse place au respect. Aujourd'hui, ces mêmes jeunes la protègent, veillent sur sa boutique et deviennent ses clients. Plus qu'un commerce, *Aux Délices d'Élodie* est un lieu de vie qui redonne du dynamisme au quartier. Et ce n'est qu'un début : Elodie veut ouvrir d'autres boutiques et surtout, embaucher.

La création d'entreprise, une initiative génératrice de nombreux impacts positifs

Vers une intégration de pratiques plus éco-responsables

Ces dernières années, les enjeux environnementaux sont de plus en plus présents dans les sphères publiques et professionnelles, mais ils ne sont pas prioritaires pour les entrepreneurs en QPV.

Ainsi, 16% des entrepreneurs des quartiers toujours en activité ont mis en place des actions concrètes pour **réduire l'impact environnemental de leur activité**.

Pour un quart des entrepreneurs accompagnés, le microcrédit a servi à financer un véhicule professionnel, principalement une voiture ou un utilitaire. Ils estiment à 91% que le microcrédit leur a permis d'accéder à une mobilité de meilleure qualité (moins polluante ou plus récente).

Cependant, seuls 11% des répondants sont passés d'un véhicule diesel ou essence à une mobilité plus durable, hybride ou électrique.

16%

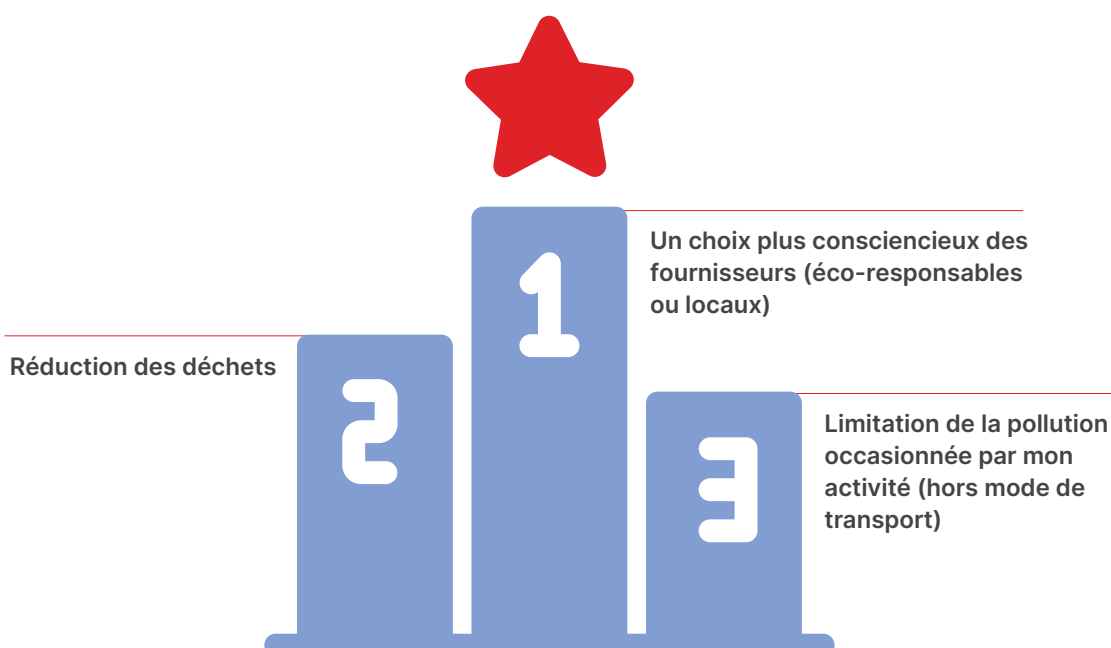
DES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ
ONT MIS EN PLACE DES **ACTIONS**
CONCRÈTES POUR RÉDUIRE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL DE LEUR ACTIVITÉ

33%

Y RÉFLÉCHISSENT ENCORE

Top 3

DES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES MISES EN PLACE :





Chérif 38 ans

« Je suis très content d'avoir entrepris ces travaux d'économie d'énergie dans mon salon, car pour moi c'est important de prendre soin de la planète. »

Chérif, coiffeur expérimenté, arrive en France en 2017 avec l'ambition d'ouvrir son propre salon. Après avoir travaillé dans un salon à Ivry-sur-Seine, il met de côté ses revenus pour racheter un fonds de commerce. En 2021, il inaugure Aghiles Coiffure, un barber shop, avec l'aide d'un microcrédit obtenu grâce à l'Adie. Bien que la première année soit difficile, il transforme son salon en lieu de rencontre et fidélise une clientèle. En 2023, un second salon pour femmes ouvre.

Soucieux de l'environnement, il rénove son salon pour améliorer son efficacité énergétique, réduisant ses factures et sa consommation. Passionné par son métier et l'avenir de la planète, il incarne une réussite entrepreneuriale durable.



Lucas, 25 ans

« Je me suis dit qu'il fallait juste se lancer et faire les choses dans le bon ordre pour que ça marche. »

Dans les quartiers populaires aussi, l'innovation écologique a sa place, et Lucas en est la preuve. Ce jeune entrepreneur issu du quartier du Mireuil à La Rochelle a lancé une production locale d'éco-cups recyclées, recyclables et biodégradables, conçues grâce à l'impression 3D.

L'idée lui vient en travaillant dans les bars, où il réalise l'absence de solutions durables pour les gobelets. Avec le soutien de l'Adie, il finance ses premières machines et perfectionne son projet. Son modèle unique, alliant production artisanale et circuits courts, lui permet d'équiper bars et festivals tout en limitant son impact environnemental. Aujourd'hui, avec quatre imprimantes capables de produire 1 500 gobelets par mois, il ambitionne d'agrandir son atelier et d'étendre son marché.

Méthodologie

Tous les trois ans, l'étude d'impact de l'Adie est réalisée pour déterminer dans quelle mesure l'association parvient à répondre à sa raison d'être - rendre accessible l'entrepreneuriat à toutes et tous - et quelles sont les retombées sur la vie des personnes accompagnées.

Au printemps 2024, une enquête menée par Archipel & Co par questionnaire a été réalisée par téléphone et en ligne auprès de 2 814 bénéficiaires d'un microcrédit professionnel de l'Adie leur permettant de créer ou développer leur entreprise. Parmi eux, 539 personnes résidaient en QPV. Les bénéficiaires ont été financés pour la première fois par l'association entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022, afin d'avoir un recul suffisant sur le devenir de leur entreprise 2 à 3 ans après le financement.

À noter, les portraits d'entrepreneurs mis en avant dans la publication ne font pas systématiquement partie du panel de bénéficiaires interrogés dans le cadre de la réalisation de cette étude d'impact.

Archipel&Co.

Les définitions

Taux de pérennité :

Part des entreprises toujours en activité au terme de la période considérée (ici 2 ou 3 ans) sur l'ensemble des entreprises créées.

Taux d'insertion :

Part des personnes en situation d'emploi à date de l'enquête (CDI, CDD, intérim, à la tête de leur entreprise ou à la retraite) sur l'ensemble des créateurs d'entreprises financés.

Taux d'immatriculation :

Part des entreprises ayant obtenu un numéro SIRET après enregistrement au Registre du National des Entreprises sur l'ensemble des entreprises accompagnées.

Taux de sortie des minima sociaux :

Part des créateurs qui touchaient des minima sociaux (RSA, RST, prime d'activité, AAH, API et ASS) au moment du financement et qui n'en touchent plus aujourd'hui sur l'ensemble des créateurs bénéficiaires de minima sociaux au moment du financement.

adie

www.adie.org



@association_adie

@adie-adigo

@association.adie